

AUTRES FORMATIONS ET TERMES SPÉCIFIQUES

■ ACCOMPAGNATEURS DE CLUBS :

Formation courte (1 journée) pour un rôle d'aide auprès des moniteurs fédéraux et/ou des Présidents de clubs.

■ FORMATIONS CONTINUES :

Anciennement appelées « recyclages ».

Chaque moniteur fédéral doit réaliser au moins une journée de formation continue tous les trois ans. Cette journée permet de « remettre à niveau » l'ensemble des compétences du bénévole, quelle que soit l'activité dans laquelle la formation continue a été effectuée. Pour le cas particulier des trois activités considérées comme spécifiques (Ski de Randonnée, Biathlon, Saut/Combiné nordique) : une formation continue spécifique est obligatoire tous les trois ans. Liste et programme dans la rubrique « formations » sur www.ffs.fr.

■ DES ALLÈGEMENTS ET DES ÉQUIVALENCES PEUVENT ÊTRE ATTRIBUÉS (CAS PARTICULIERS PAR EXEMPLE DES "BEES SKI" OU DES "DE NATIONAL MONITEUR DE SKI").

Plus d'informations directement auprès de la FFS ou des Comités Régionaux.

■ FORMATEURS :

Cursus particuliers visant à permettre aux moniteurs fédéraux d'organiser des sessions de formation (d'autres moniteurs fédéraux, de formations continues, ...).

Ces formations sont dispensées par des « formateurs de formateurs », généralement issus de la Direction Technique Nationale. Il existe 3 niveaux de formateur : national, régional et de clubs.

Informations et programme sur le site internet de la FFS.

CONTACT

Fédération Française de Ski

50 Rue des Marquisats
74000 Annecy

04 50 51 40 34

contact@ffs.fr



PLUS D'INFORMATIONS
SUR WWW.FFS.FR



L'ENCADREMENT BENEVOLE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SKI

DOCUMENT SYNOPTIQUE À L'ATTENTION DES DIRIGEANTS
ET DES MONITEURS FÉDÉRAUX

L'ENCADREMENT BÉNÉVOLE, PAR DES MONITEURS FÉDÉRAUX FORMÉS, CONSTITUE UN ÉLÉMENT ESSENTIEL DE L'ACTIVITÉ DES CLUBS AFFILIÉS ET DE L'ACCUEIL DES LICENCIÉS.

La Fédération Française de Ski peut offrir à ses licenciés un accompagnement et un encadrement bénévole de qualité.

La diversité des activités proposées dans le cadre des clubs de la FFS oblige à proposer des formations adaptées. Cette opportunité est une véritable richesse car elle permet de répondre à toutes les pratiques.

Nous avons souhaité formaliser un document synoptique des formations fédérales de la FFS. Rappelons enfin que le document de référence reste le « **Guide des Formations Fédérales** », détaillant l'ensemble des cursus existants et disponible en téléchargement dans la rubrique « formations » du site internet de la FFS.

WWW.FFS.FR

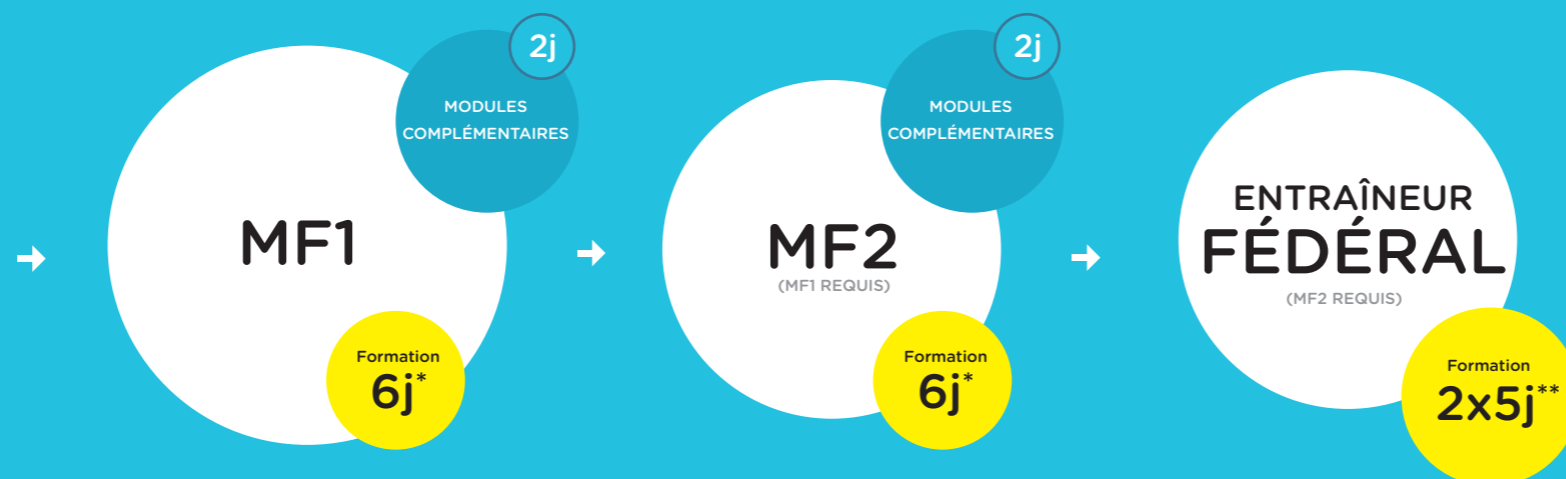


FORMATION MONITEUR FÉDÉRAL

LES CURSUS CLASSIQUES



MON ACTIVITÉ
SKI ALPIN
OU
SNOWBOARD - SKI DE FOND - SAUT/COMBINÉ
NORDIQUE - TÉLÉMARK - ROLLERSKI - SKI
SUR HERBE - RANDONNÉE NORDIQUE



*MF1 : durée de 6 jours, en situation, spécifique à chaque discipline.
MF2 : durée de 6 jours, en situation, spécifique à chaque discipline, MF1 requis.
**Entraîneur Fédéral : formation de deux fois 5 jours avec une partie commune et une partie spécifique à la discipline, prérequis spécifiques selon les disciplines.

CAS PARTICULIERS :

LES FORMATIONS LIÉES À L'ENCADREMENT DU « SKI DE RANDONNÉE »

L'encadrement de cette activité nécessite des compétences spécifiques et le dispositif de formation est donc singulier. Consultez le « **Guide des Formations** » pour davantage d'informations.

LES PASSERELLES

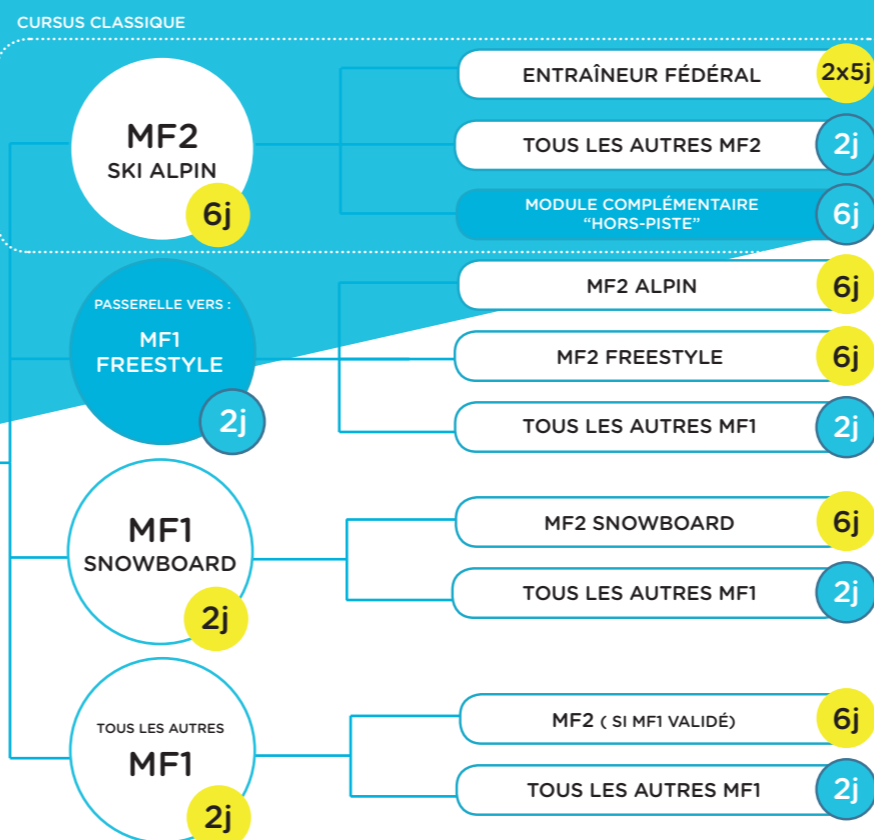
OBTENIR UNE 2^{ÈME} QUALIFICATION

D'un MF1 à un autre MF1, d'un MF2 à un autre MF2, (hors Ski de Randonnée) sur une formation courte (2 jours).

Concrètement, elles permettent par exemple à un MF1 d'obtenir une certification dans une autre discipline, sur une formation courte de 2 jours, et pouvoir ainsi, au sein de son club, encadrer davantage d'activités.

JE SUIS PAR EXEMPLE
MF1 ALPIN

OU
SNOWBOARD - SKI DE FOND - SAUT/
COMBINÉ NORDIQUE - TÉLÉMARK...



Plus d'informations : se rapporter au Guide des Formations.

MODULES COMPLÉMENTAIRES

ILS ONT TRAIT À DES DISCIPLINES OU DES COMPÉTENCES PARTICULIÈRES ET PERMETTENT D'OBTENIR UNE COMPÉTENCE SUPPLÉMENTAIRE.

LE MODULE « HORS PISTE », accessible depuis les MF2 Alpin, Snowboard ou Télémarm, d'une durée de 6 jours, permet d'encadrer la pratique "hors piste".

L'ENCADREMENT DU « FREESTYLE » : accessible depuis le MF1 Alpin, une passerelle permet, sur une durée de 2 jours, de devenir MF1 Freestyle. L'obtention de ce MF1 Freestyle permet ensuite, sur une formation classique de 6 jours, d'accéder au MF2 Freestyle.

L'ENCADREMENT DU BIATHLON est soumis à des modules complémentaires spécifiques ("Tir à 10m", Tir à 50m"). Reportez-vous au **Guide des Formations** pour davantage de renseignements liés à cette discipline.

NOUVEAUTÉ SAISON 2014-2015.

ACCESSIBLE POUR TOUS LES MONITEURS FÉDÉRAUX

(MF1, MF2 OU ENTRAÎNEURS)

LE MODULE « SANTÉ FORME », sur une durée de 2 jours permet d'encadrer les « Parcours Ski Forme ».

